



Note d'information de la Direction technique nationale et de la commission nationale d'arbitrage

Diffusion de musique

**A l'attention des RCL
Pour information : les RRA**

FFTIR/DTN/CNA -- 26/01/2017

La nouvelle version du règlement ISSF permet la diffusion de musique en compétition lors des phases de qualification et les finales. Ayant été interrogée sur sa volonté d'application de cette nouvelle mesure, la FFTir tient à préciser ses préconisations :

- Pour le championnat de France 10/18 m
 - o en raison de la multiplicité des épreuves tirées dans un même hall, aucune musique ne sera diffusée lors des matchs de qualification.
 - o de la musique sera diffusée pendant les finales des épreuves ISSF comme c'est le cas depuis 4 ans
- Pour le championnat de France des clubs 10 m : comme depuis sa création, de la musique sera jouée pendant le match de qualification et la phase finale
- Pour les échelons départementaux et régionaux des épreuves ISSF, la FFTir laisse libre choix à ses comités départementaux et ligues de diffuser ou non un fond musical
- Pour les échelons départementaux et régionaux du championnat de France des clubs 10 m Adulte et Ecoles de tir : la FFTir conseille d'utiliser la musique afin d'animer ces matchs par équipe et inciter le public à encourager les participants.

**Véronique L'Honen
Adjointe au DTN
En charge de la Vie Fédérale**

**Pierre Bessière
Président de la CNA**